



Session du 12 octobre 2020

Intervention de Jean-Paul PAVILLON

Projet éducatif global

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Nous traversons une crise sociale d'ampleur. Les professionnels sociaux nous alertent sur les difficultés familiales, les associations nous alertent sur le peu d'inscription en club, les professeurs nous alertent sur les incivilités et le décrochage en collège, vous l'avez d'ailleurs rappelé lors de votre introduction à cette session.

Face à cela, cette décision modificative ne propose rien d'autre que la reconduction de ce qui existe depuis plusieurs années : des dispositifs intéressants mais mal calibrés pour relever l'enjeu de la réussite éducative.

En juin dernier, nous vous avons interpellé sur la nécessité de soutenir les acteurs éducatifs, culturels et sportifs, qui sont des relais indispensables à notre politique sociale, dans les territoires et plus près des jeunes qui en ont besoin. Nous avons également défendu les vacances apprenantes.

Si nous revenons au rapport de la CRC vu ce matin, il est acté le manque de partenariat et notamment avec l'Education Nationale.

Sans tomber dans la caricature de la demande au Père Noël, nous souhaitons que ce partenariat soit plus efficace et face preuve d'innovation. Comme ce matin avec Bruno Cheptou, j'anticipe votre question « à quoi ces 200 000 euros vont-ils servir ? ».

Notre rôle est de coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux qui accompagnent les collégiens, dans l'ensemble du Maine-et-Loire et nous sollicitons donc l'augmentation des crédits éducation et jeunesse en faveur d'un accompagnement éducatif global. Nous faisons la proposition d'expérimenter sur certains territoires le principe de parcours éducatifs de fin de journée pour que certains jeunes ne restent pas seuls à la sortie des collèges. Ce qui est possible pour les acteurs du primaire notamment avec les clubs coup de pouce pourrait se mettre en place pour l'accompagnement des collégiens. D'autres initiatives sont possibles, mais il nous semble important d'être à côté des collégiens notamment ceux qui sont les plus en difficulté et c'est l'objet de cet amendement.